



SAINT-VERAND

Avril 2023

Journal communal

© Laure Bosain en collaboration avec les jeunes du Mixage café de St Vérand

2^e FESTIVAL **17 JUIN 2023**
de 13h à minuit

ENTRÉE À PRIX LIBRE ET CONSCIENT

AU BOUT DE LA RUE

Saint-Vérand

**DANSE - MUSIQUE
SPECTACLES TOUT PUBLIC
CONCERTS**

**RESTAURATION
BUVETTE**

Organisé par :

 **CCAS
SAINT
VERAND
38160**

Mixage café 3 rue de l'église - St Vérand
04 76 38 82 19
mixagecafe.st.verand@orange.fr

 **isère**
LE DÉPARTEMENT
www.isere.fr

Sommaire



VOEUX



RÉTROSPECTIVE



VIE MUNICIPALE



BUDGET



JEUNESSE



ENVIRONNEMENT



SMVIC



ASSOCIATIONS



CCAS

La majorité des Saint-Vérannaises et Saint-Vérannais a décidé, en mars 2020, de confier l'avenir du village à notre équipe. Notre rôle est donc de respecter et de mettre en action nos promesses de campagne, avec l'arbitrage budgétaire que cela impose, tout en affrontant les inattendus du quotidien. Cela demande du temps, de l'écoute, de l'humilité et impose que nous prenions nos responsabilités d'élus pour faire les choix qui, forcément, engagent durablement l'avenir de Saint-Vérand !

Dans un contexte financier toujours très contraint lié à la réduction des dotations d'État, nous avons su dégager des pistes d'économies contribuant globalement à une diminution des dépenses de gestion des services.

Nous le savons, nous devons faire aussi bien, voire mieux, avec moins. L'efficience est un équilibre délicat à trouver et toujours se pose la même question : la dépense est-elle utile, importante ou urgente ?

Sans augmenter les impôts, nous avons, à mi-parcours, concrétisé ou mis en œuvre des projets ambitieux !

Certes, tout n'est pas parfait et il reste encore beaucoup à faire. Mais sachez que nous travaillons pour continuer à améliorer, moderniser, embellir notre village que nous aimons tant !

Mais nous ne sommes pas seuls et je voudrais remercier toutes celles et ceux qui participent à la vie du village, membres associatifs ou professionnels, tous les acteurs de la vie locale, sociale, économique, culturelle, sportive. Je tiens également à remercier du travail accompli les agents qui participent jour après jour au bon fonctionnement des services et des activités proposés aux habitants. Ce sont eux qui assurent la qualité de vie à laquelle les Saint-Vérannais aspirent et qui forment un rouage essentiel de l'organisation de la vie municipale.

La commune reste et restera l'échelon numéro un de la proximité : c'est au sein de nos villages que se tissent les liens de solidarité du quotidien, c'est au sein de nos lieux publics et de nos rues que se construit ce si précieux « vivre ensemble » auquel nous tenons tant !

A celles et ceux qui n'ont pu assister à la cérémonie des vœux et visualiser le diaporama présenté, je me permets de relater les interviews qui retracent les nombreux projets municipaux réalisés ou en cours grâce aux conseils et aux aides financières du Département, de la Région et de l'Etat sans qui, peu de grands investissements seraient possibles sur la commune.

Soyez certains de notre engagement : plus que jamais, nous restons mobilisés à servir l'avenir de Saint-Vérand !

Dominique Uni,
Maire de Saint-Vérand

Extrait de la présentation de Jean-Philippe GORON, adjoint au développement durable

« Le développement durable, un terme passe-partout, souvent galvaudé mais qui résonne encore plus fortement aujourd'hui dans un contexte post-covid d'inflation, de changement climatique et de précarité énergétique.

Notre commune se doit de proposer à tous ses habitants des services de qualité pour l'éducation, le sport, la culture ou la vie du quotidien.



Ainsi, nous avons investi ces dernières années dans la création de nouveaux équipements sportifs : terrain synthétique, city-stade, vestiaires flambant neufs... qui offrent aujourd'hui de bonnes conditions d'entraînement pour l'AS VERSAU et des espaces de loisirs appréciés !

Cette année 2022, nous avons aussi conduit un chantier très attendu de rénovation de la cantine. Avec un investissement de près de 280 000 euros, subventionnés à hauteur de 80%, les enfants bénéficient d'un cadre agréable et les agents d'une infrastructure de qualité !



Développer sa commune, c'est aussi ne pas oublier de moderniser et d'améliorer l'existant... Citons, par exemple, le renouvellement du parc informatique des écoles et de Mixage

café comme celui du matériel des agents techniques, l'extension des accès internet de la Mairie, l'agrandissement du local des boules ou de celui du cimetière, l'aménagement du parking de l'école... des investissements qui passent par le souci constant de la sécurité et de l'accès pour tous.

Développer, c'est encore favoriser le renouvellement des générations. Malheureusement, le foncier disponible est contraint et notre commune ne dispose pas de toutes les clefs pour dynamiser les constructions. Cependant, nous œuvrons pour permettre à certains projets de constructions immobilières et de services de voir le jour, préférentiellement en centre bourg.

Aujourd'hui, encore plus qu'hier, le développement se doit d'être durable.

En 10 ans, concernant le chauffage des bâtiments municipaux, nous sommes passés d'un mixte fioul/électricité à un mixte gaz/électricité grâce à l'installation d'un réseau de gaz qui bénéficie aussi à certains logements sociaux. La modernisation des 2/3 de notre parc de luminaires et plus récemment l'extinction de l'éclairage nocturne de 22h à 6h (23h à 6h pour le centre bourg) participent à cet effort de réduction des consommations électriques.



Côté isolation, profitant des Certificats d'Economie d'Energie, nous avons renforcé l'isolation de la plupart des bâtiments (Mixage café, Zébulon et locaux sportifs) et installé des programmeurs de température sur les chaudières.

Avec un budget consacré de l'ordre de 70 000 euros de dépenses énergétiques, le défi reste de taille !

Enfin, au-delà de tous ces efforts de réduction de nos consommations, nous avons aussi souhaité investir, par l'intermédiaire des Centrales Villageoises Portes du Vercors, dans la production d'énergie solaire : ainsi, après le toit de la salle des fêtes, ce fut celui de l'école élémentaire équipé de panneaux photovoltaïques.

C'est le souhait profond que nous partageons tous d'engager notre commune dans la transition énergétique. »

Extrait de la présentation d'Olivier GAILLARD, adjoint aux travaux

« Chaque année, la commune investit pour la sécurité routière et piétonne, un sujet sur lequel les élus sont très souvent interpellés.

En 2022, des aménagements réalisés rue des Acacias, rue du Stade et l'entrée sud du village et le réaménagement du parking de l'école ont permis une sécurisation optimale des piétons ! Un investissement de 75 000€, une sacrée somme !

Nous allons continuer sur cette lancée et réaliser d'autres tranches en 2023, rue des Peupliers ou encore dans le village, en continuité de la future piste cyclable.

Côté entretien, les agents communaux procèdent quotidiennement à maintenir en état les infrastructures communales ou les lotissements : c'est leur souci permanent d'améliorer le quotidien des habitants et des associations, même si certains pensent que nous n'agissons pas assez vite !

Quand ce n'est pas la commune, c'est au tour des services de la Communauté de Communes.



Saint-Vérand a « coûté cher » cette année à Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté car il a fallu rénover les réseaux d'eau à la Gaucherie et aux Amours.

Elle va continuer à le faire massivement sur les 2, 3 prochaines années sur le secteur des Rollands et de Rossat et de la future piste

cyclable pour organiser le maillage avec St Marcellin.

Puis il nous faudra programmer les réfections de voiries !

Je ne peux pas terminer mon propos sans faire allusion à la commission chemins, dont la responsabilité a été confiée à Patrick Giroud, notre conseiller délégué, une commission extramunicipale qui travaille à mettre à jour la carte de nos chemins communaux, un sujet qui tient à cœur à bon nombre d'entre vous et qui montre bien que notre village offre un cadre de vie des plus agréables qu'il nous faut préserver et que beaucoup envient ! »

Extrait de la présentation de Stéphane TOURNOUD, adjoint à l'urbanisme

« Comme vous le savez certainement, la compétence PLU (Plan Local d'Urbanisme) des communes a été transférée à Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté au 1er juillet 2021, en vue de l'élaboration d'un PLU Intercommunal ou PLUi !

Il s'agit d'un document d'urbanisme réglementaire, élaboré pour 10/15 ans en direction de l'ensemble des 47 communes du territoire qui deviendra le document de référence unique et remplacera les documents d'urbanisme en vigueur sur nos communes, dès son approbation, prévue en 2026, si tout va bien. Un travail de longue haleine, comme vous pouvez le constater !

C'est, en quelque sorte, un « super PLU », qui contient les mêmes pièces que notre PLU communal mais conduit à l'échelle intercommunale.

Alors pourquoi, ce PLUi ?

Aujourd'hui, pour faire face aux questions d'étalement et d'aménagement urbain, de préservation de la biodiversité, de développement économique au sens large, le niveau communal n'est plus approprié. C'est l'échelle intercommunale, désormais la plus pertinente, pour coordonner l'ensemble de ces politiques d'urbanisme, d'habitat, de déplacements...

Cependant, le PLUi devra garantir la cohérence et la complémentarité du développement de chaque commune, pour répondre aux besoins locaux de la population et parce qu'il impacte de nombreux aspects du quotidien (que ce soient l'habitat, les mobilités, l'économie, les services, l'environnement...), le PLUi nous concerne TOUS !

C'est pour cette raison d'ailleurs que SMVIC met à votre disposition des moyens, via son site internet, et organise des réunions publiques pour vous permettre de vous documenter et de vous exprimer tout au long de l'élaboration de ce document.



Alors, n'hésitez pas à faire remonter vos craintes, vos questionnements...

Comme je l'ai dit précédemment, l'aménagement du territoire passe par la prise en compte et le développement des mobilités au sens large. Et, de ce fait, l'usage du vélo doit être encouragé par l'ensemble des acteurs.

Depuis de nombreuses années, le projet d'une piste cyclable en bordure de la RD 518 entre le village de Saint-Vérand et les équipements scolaires de Saint Marcellin est envisagé, sans néanmoins avoir été étudié finement.

Alors, la commune de Saint-Vérand a engagé dès le début 2021, l'étude globale de cet itinéraire de 1600 mètres. C'est maintenant un projet estimé à 1,3 M€ HT, porté avec Saint Marcellin qui nécessite d'importants investissements, notamment liés au goulet d'étranglement de

« Daumont », véritable point noir mais passage obligé pour accéder directement à Saint-Marcellin.

Les contraintes topographiques nécessiteront des aménagements importants et des coordinations travaux avec ENEDIS et Orange pour le déplacement des poteaux, mais également pour les réseaux d'eau potable et d'eaux pluviales. Un travail de titan, que ce soient concernant la conception, les raccordements aux voiries, les revêtements et j'en passe... mais, si l'on veut que cet aménagement soit le plus utilisé possible, il faut qu'il soit très efficace !

Nous en sommes aujourd'hui aux acquisitions foncières. Sur Saint-Vérand, ce ne sont pas moins d'une quarantaine de parcelles qui sont impactées.

En conclusion, si on arrive à tenir le calendrier, les travaux pourraient démarrer à l'automne 2023.

On y croit ! »

Ça c'est passé sur Saint-Vérand...



REPAS DES AINÉS :

C'est avec un plaisir partagé que s'est déroulé le repas des aînés le 1er décembre dernier. 70 personnes, âgées de plus de 75 ans, se sont retrouvées autour d'un repas concocté par le restaurant Sainte Philomène. L'animation, très appréciée, a été assurée à pied levé par Joël Astori.

En parallèle, 127 colis ont été distribués aux personnes qui l'avaient préféré au repas.



RANDONNÉE « AU CLAIR DE LUNE » : Une 1^{ère} édition réussie

Samedi 4 février, le Comité des Fêtes de Saint-Vérand et son équipe de bénévoles fidèles organisaient la première édition de sa Randonnée Pédestre « Au Clair de Lune ».

Au programme de cet évènement semi-nocturne, 2 parcours balisés de 8 et 12 kilomètres étaient proposés au départ du village. Plus de 300 personnes inscrites sont parties entre 17h00 et 19h00, équipées de lampes pour affronter la nuit et suivre les rubalises fluorescentes sous la pleine lune, qui était bien de la partie...

Les sentiers arpentaient les hauteurs de la commune avec le belvédère de Notre-Dame-des-Champs, un passage sur les Terres Blanches, avant le ravitaillement à mi-parcours (sucré, salé, vin et jus de pomme chaud) pour réchauffer les courageux. Les deux parcours se séparaient ensuite



après la traversée de la Cumane avant de rejoindre la salle des fêtes.

A l'arrivée, un repas copieux attendait les sportifs : soupe au lard maison préparée par Christophe et Thierry, tomme de Chartreuse et tarte aux pommes. L'orchestre Anthony Burton Trio assurait l'animation musicale de cette belle soirée avec des musiques de leur répertoire et des reprises rock, blues et funk.

Une vraie réussite pour cette première randonnée nocturne qui a beaucoup plu aux marcheurs nordiques, coureurs et autres promeneurs venus braver le froid (seul, entre amis ou en famille). Preuve en est, le grand nombre de témoignages bienveillants reçus à l'issue de la manifestation.

L'organisation remercie tous les participants et les bénévoles qui ont pris part à cet évènement et qui ont contribué à son bon déroulement (accueil, parking, organisation, inscription, parcours, balisage, ravitaillements, cuisine).

L'équipe du Comité des Fêtes vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour la prochaine édition en 2024 !





ZEBULON : Souvenirs des vacances de Toussaint 2022

Toujours et encore des activités riches et variées... Les points forts de la semaine furent le projet autour du handicap et le lancement du projet « balade artistique » en partenariat avec Mixage Café et son festival « Au bout de la rue » : grâce à Gladys, les enfants s'en sont donnés à cœur joie pour imaginer et réaliser les constructions géantes qui viendront animer le site du festival.

Mais aussi, de la cuisine avec la confection de pizzas et de hamburgers (on adore), des sorties au cinéma et à « Paradis Kids », un spectacle au diapason, du sport avec une initiation au slackline, de la luge à Presles pour finir avec l'interview sur facebook pour les plus grands ! Une semaine de folie !



SPORTS LOISIRS BIEN-ÊTRE : Plus de 40 adhérent(e)s ont partagé la galette autour d'un buffet varié et coloré.

Un nouveau bureau constitué de 7 membres a été élu en novembre 2022 pour gérer le développement et la pérennité de SLBE.

Le forum des associations est toujours une agréable occasion de rencontrer des personnes curieuses, voire intéressées.



La FFEPGV vient de nous attribuer le Label « Qualité Club Sport Santé », gage d'un fonctionnement exemplaire en matière d'organisation, de démocratie, d'accessibilité et de qualité dans les domaines de la vie associative et du Sport Santé.

UN GRAND BRAVO à cette association.



ASSOCIATION THÉLÈME : « Hommage à Molière » le 10 décembre 2022 à la salle des fêtes de Saint-Vérand avec notamment, la fameuse scène de l'Avare.





LES EDITIONS ACHILLE LESCABOT de nombreux visiteurs se sont retrouvés autour des auteurs présents pour ce 5ème salon du livre, le 11 décembre 2022.

Des spectateurs venus nombreux assister à la pièce : « Et surtout la santé ! » le 21 janvier 2023. Par la troupe Ar'Scène en représentation qui était invitée par les Editions Achille Lescabot.



MATINÉE NETTOYAGE :

Une nouvelle matinée de nettoyage réussie sur la commune de Saint-Vérand. Le samedi 4 mars, une cinquantaine de bénévoles ont répondu présent pour la matinée de nettoyage des chemins ruraux proposée par la commune.



Les équipes, déjà bien aguerries des années précédentes, se sont retrouvées pour élaguer et débroussailler les chemins, avant, notamment la randonnée du Sou des écoles prévue le 26 mars. Cette année, les familles et les enfants étaient aussi conviés à participer au nettoyage du centre du village. Une dizaine d'enfants, accompagnés de leurs parents ou grands-parents, ont parcouru les rues et chemins du village avec quelques trouvailles surprises. **Un grand merci à tous !**



MONDÉE :

Le samedi 7 janvier, le Comité des fêtes a renoué avec la tradition en organisant une soirée mondée qui a attiré une centaine de personnes. Pas moins de 350 kg de noix ont été décortiquées dans une ambiance conviviale assurée par la chorale « Les amis d'Anne-Marie » et ses chansons populaires.



Repérez les nids de frelons asiatiques !

VIE MUNICIPALE



Nid primaire (au maximum de la taille d'un gros melon)

Face à l'avancée du frelon asiatique en Isère, un appel est lancé à tous les habitants de la commune pour aider à repérer les nids de frelons asiatiques et à les signaler.

Arrivé en Isère en 2015 le frelon asiatique est un redoutable prédateur de tous les insectes et des abeilles en particulier. La population d'un seul nid en consomme plusieurs kilos par an ! Les frelons asiatiques capturent les insectes, les réduisent en bouillie et les ramènent au nid pour nourrir les larves. Près de 1000 nids ont été détruits en Isère en 2022.

Au printemps, entre février et avril, la fondatrice frelon construit d'abord un nid primaire. Il s'agit d'un petit nid, de la taille d'un melon, situé généralement à l'abri, sous l'avancée d'un toit par exemple. A partir du mois d'avril, les frelons vont quitter ce petit nid pour construire un nouveau nid, appelé nid secondaire, situé généralement dans un arbre entre 5 et 15 mètres de hauteur. Ce nid est souvent énorme et peut atteindre un mètre de hauteur. Il abrite des milliers de frelons.



Nid secondaire (jusqu'à 1 mètres de haut et 80 cm de diamètre)

Si vous découvrez l'un de ces deux nids, signalez-le sur le site internet www.frelonsasiatiques.fr.

En Isère la lutte contre le frelon est pilotée par le GDSA (Groupement de défense sanitaire apicole) avec un soutien financier fort du Département, des Communautés de communes et de la Région. Une fois signalé le nid sera détruit par le GDSA.

Tout particulier, toute collectivité peut déclarer un nid sur le site internet

www.frelonsasiatiques.fr

Photo d'un piège utilisé en Isère



Une réunion s'est tenue à la mairie de Saint-Vérand le 11 avril dernier. Regroupant 25 apiculteurs, amateurs ou habitants, elle a permis de constituer un groupe de suivi de piégeage. Une centaine de pièges vont ainsi pouvoir être posés sur la commune et contrôlés régulièrement.

Travaux

Ces dernières semaines, plusieurs gros chantiers de nettoyage ont été effectués sur les voiries et trottoirs de certains quartiers et lotissements.

Une grosse balayeuse a été louée pour décaper et évacuer les résidus accumulés depuis de nombreuses années : terre, gravillons, sable, herbes...

En tout, ce sont près de 10 remorques qui ont été ramassées sur la Maladière, les Platanes, Les Tamaris, la Cascade ...



La mairie envisage l'achat d'une balayeuse afin de nettoyer régulièrement l'ensemble des bordures et trottoirs ainsi que les futurs cheminements doux qui vont être rénovés cette année.

Éclairage public :

Le conseil municipal du 4 octobre 2022 a acté l'extinction de l'éclairage public à 22 heures sur la commune et à 23 heures dans le centre bourg et jusqu'à 6 heures du matin.

Certaines horloges de commande vétustes sont en cours de changement et de réglages, ce qui entraîne des dysfonctionnements de l'éclairage, avec notamment des candélabres qui brillent alors qu'il fait jour et vice versa !



Tout ceci devrait rentrer dans l'ordre dans les semaines à venir.

Sécurité routière

Les limitations de vitesse sur la voie publique existent en France depuis plus de 50 ans dans le but de limiter le nombre de morts. De nos jours, cette notion a évolué en intégrant qu'en roulant moins vite, on consomme moins de carburant, donc on pollue moins. Par ailleurs, les choix de limitations à 30 et 50km/h ne sont pas aléatoires. La réduction de la vitesse permet de limiter la dangerosité de la route pour tous les usagers. Le risque qu'un piéton soit tué lors d'une collision est de 80% à 50km/h et de seulement 10% à 30km/h.

La commune dispose d'un radar pédagogique qui, en plus d'afficher la vitesse mesurée lors du passage du véhicule, produit des données qui permettent de qualifier la circulation sur les voies communales. L'extraction de ces informations fournit une cartographie factuelle des véhicules empruntant les routes communales avec la volumétrie et les vitesses associées.

Les mesures sont ensuite analysées. D'une manière générale il ressort que, si plus de 80 % des conducteurs



respectent les limitations de vitesse, ceux qui font des excès de plus de 20 km/h rentrent souvent dans la catégorie des grands excès de vitesse, notamment si le revêtement de la chaussée est en bon état et qu'il n'existe pas de dispositif pour faire ralentir les véhicules. A titre d'exemple, la mise en place de rétrécissements de voies sur l'entrée Sud de la RD 518 n'a pas modifié la vitesse moyenne des 3500 véhicules qui empruntent quotidiennement cette route, mais a réduit de 30 km/h la vitesse maximale constatée. Le même constat est fait sur la rue des peupliers avec un trafic de 2000 véhicules par jour.

Ne voulant pas entrer dans le jeu des conducteurs qui font la course au plus grand excès de vitesse, tout comme le radar n'affiche pas les grands excès de vitesse, seule une synthèse des constats est présentée. Pour les cas où de grands excès de vitesse sont régulièrement identifiés, les informations pourront être fournies aux forces de l'ordre afin que les meurtriers potentiels soient réprimandés.

Malheureusement, la sécurité routière n'est pas l'affaire de tous les conducteurs.

Mobilités douces intra-muros

Parler de mobilités douces sous-entend un maillage d'itinéraires attrayants, sécurisés et bien reliés entre eux. Il faut en outre hiérarchiser les aménagements de ces itinéraires pédestres et/ou cyclables selon les besoins de mobilité de la vie quotidienne des habitants, que ce soit pour aller à l'école ou rejoindre la mairie ou d'autres équipements du centre village. Ces itinéraires du quotidien doivent également pouvoir être facilement entretenus.

Pour permettre d'engager ces travaux, la commune avait confié, en 2021, une mission de Maîtrise d'Œuvre au Cabinet Pedro ANDRADE SILVA pour l'accompagner dans la conception et le suivi de chantier sur les 7 secteurs d'intervention inscrits au programme.

Cet aménagement des mobilités douces du centre bourg et la requalification du parking des écoles ont fait l'objet, en 2022, d'une consultation et d'un marché public de travaux comprenant 2 tranches, attribués à l'entreprise TOUTENVERT pour un montant global d'environ 213 000 € TTC.

La 1^{ère} tranche des travaux a été réalisée en 2022 avec le réaménagement du parking des écoles, la réfection



du cheminement piétons/cycles entre les écoles et le lotissement des Charmilles et enfin l'élargissement et la sécurisation du cheminement rue du Stade.

La 2^{ème} tranche des travaux sera engagée à compter du mois de mai 2023 et comprendra 3 nouveaux secteurs d'intervention : la RD 518, entre la Mairie et la rue du stade, la rue de l'église en direction des services techniques et la rue des peupliers depuis le stade jusqu'à la route du Baret.

Le montant des travaux de cette 2^{ème} tranche est de 86 297,46 HT soit 103 556,95 TTC.

Cette opération de sécurisation et de développement de la mobilité douce (piétons/cycles) en cœur de bourg est en enjeu fort pour notre municipalité. Elle viendra compléter l'important projet de liaison vers Saint-Marcellin et le collège et le lycée.

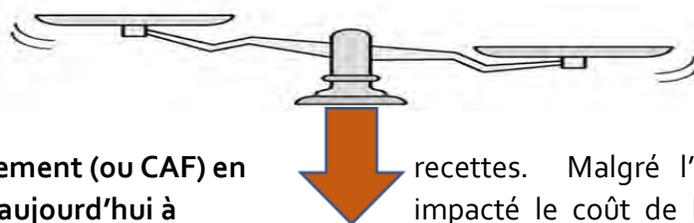
Que ce soit pour répondre à des besoins professionnels ou de loisirs, tout doit être mis en place pour offrir aux citoyens des conditions optimales de déplacement actif qui auront forcément un impact important sur notre empreinte environnementale.



« Un budget volontariste pour des investissements futurs importants. »

Dépenses de fonctionnement
1.41 million d'€

Recettes de fonctionnement
1,59 million d'€



Une capacité d'autofinancement (ou CAF) en progression, qui se monte aujourd'hui à **180 000 €**

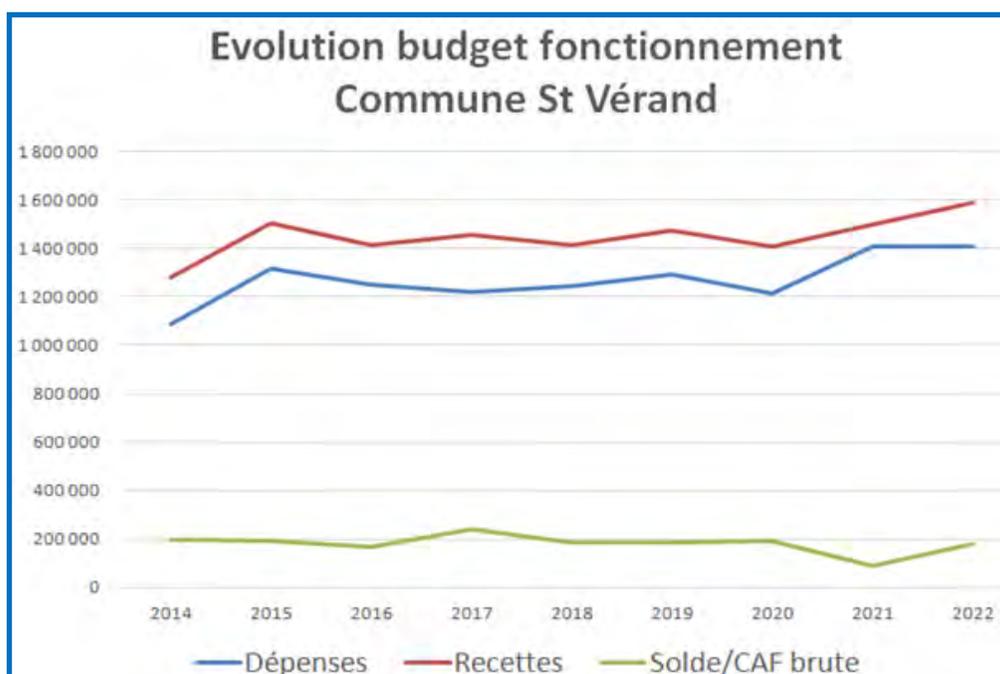


La CAF est la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. Celle-ci a progressé, en 2022, de l'ordre de 40 000 € pour atteindre 190 000 €, un niveau très proche de notre objectif des 200 000 €. C'est elle qui permet d'alimenter le budget d'investissement.

Un travail important a été entrepris pour contenir les charges, tout en gardant une bonne dynamique des

recettes. Malgré l'inflation, qui a fortement impacté le coût de l'énergie (chauffage gaz et électricité), notre stratégie de baisser les consommations (isolation, suivi des températures, extinction éclairage public la nuit, changement d'opérateur gaz) porte ses fruits.

De même, malgré la hausse du SMIC, au 1er juillet, notre masse salariale, qui représente 50% de nos dépenses de fonctionnement, a été contenue sans réduire les services à la population. Notre soutien aux associations, CCAS et accueil de loisirs Zébulon reste important et stable. Tous ces efforts seront maintenus pour 2023.



530 000 € de travaux et investissements réalisés en 2022

Les travaux ont porté principalement sur :

- L'extension, l'isolation et la rénovation de la cantine pour 300 000 €, des travaux subventionnés à hauteur de 80% par le « Plan Ecole » du Département et l'Etat
- Les aménagements de cheminements doux (rue du stade, chemin des Charmilles, parking de l'école) pour un montant total de 130 000 €, subventionnés par le Département et l'Etat à hauteur de 60%
- La voirie : signalétique et sécurité, éclairage publique, entretien.
- Les bâtiments municipaux : isolation thermique et entretien, aménagement du cimetière, rangement vélos école.



Une année 2023 de transition

L'année 2023 verra la fin des travaux dits de « mobilité douce » sur 3 nouveaux quartiers

- Le long de la RD entre le carrefour de la rue du stade et le lotissement des Amariniers avec la réfection des trottoirs et de la chaussée ;
- Rue des peupliers avec la reprise des cheminements piétonniers depuis le pont de la Cumane jusqu'au carrefour rue des acacias ;
- Rue de l'église : création d'un accotement pour cheminement piéton depuis le parking de l'école en direction des services techniques.

Ces 3 nouveaux tronçons permettront de finaliser notre projet de mobilité douce intra-village. Nous sommes aussi en train de finaliser le renouvellement de notre tracteur : en effet, ce dernier, acheté d'occasion il y a bientôt 10 ans, nécessite d'être changé avant d'engager de trop grosses réparations. D'un montant estimatif de 80 000 €, il sera amorti sur une dizaine d'années.

Enfin, nous finaliserons quelques travaux d'entretien et d'aménagement au cimetière (pose de cavurnes), à l'église (joug de la cloche), à la salle des fêtes (mobilier et isolation), à l'école (volets roulants et vidéophone), aux terrains de sports (éclairage) et en direction des voiries.

Des investissements très importants à terme pour la future piste cyclable

Le conseil municipal a voté début avril un budget 2023 volontariste dans la perspective de la future

piste cyclable reliant Saint-Vérand à Saint Marcellin via Daumont.

De l'ordre de 920 000 euros TTC, ce projet tant attendu par les habitants devrait démarrer fin 2023 pour une durée estimative de 2 années. Après 18 mois de travail en amont, le projet technique est aujourd'hui validé avec le bureau d'étude et la commune de St Marcellin. Il a aussi été présenté à l'association « Roulavélo ». Les riverains ont donné leur accord pour les acquisitions foncières. Le montage financier est en cours de finalisation. Notre objectif est d'obtenir 80% de subvention sur la totalité du projet. Pour cela, ont été sollicités le Département, la Région et l'Etat. Ce projet d'envergure et structurant pour le territoire est fortement porté par nos élus et nous avons bon espoir de le voir aboutir favorablement.



Par ailleurs, notre commune a fait le choix dans un premier temps de ne pas augmenter les impôts locaux et de solliciter à terme un emprunt important de l'ordre de 400 000 € pour financer le projet (avance de TVA, de subventions et autofinancement). Le retour des financeurs est attendu cet été.

ZEBULON, UN ACCUEIL DE LOISIRS A VOTRE SERVICE

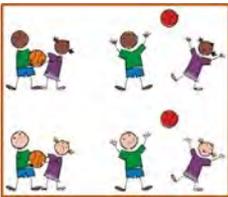
Prendre en compte les réalités de la journée de l'enfant et permettre aux familles de concilier vie professionnelle et vie familiale constituent les fondements de la politique éducative mise en place sur la commune.

En effet, au-delà des obligations imposées par la loi (investissements bâtiments, achats de mobiliers et équipements, rémunération des ATSEM, fournitures scolaires, chauffage, entretien...), la municipalité a construit un cadre global et cohérent, visant à articuler les 4 temps qui structurent la vie d'un enfant : scolaire,



périscolaire (avant et après l'école), extrascolaire (temps des vacances) et familial.

Le Projet Educatif décline et explicite l'ensemble des valeurs éducatives, de même que les objectifs partagés par les différents acteurs éducatifs. Ces valeurs fondent le « vivre ensemble » et président à la mise en œuvre des activités proposées qui doivent permettre de répondre aux besoins de tous.

7h30 – 8h30	8h30 – 11h30	11h30 – 13h30	13h30 – 16h30	16h30 – 18h30
	 Enseignement		 Enseignement	
ZEBULON	ECOLE	ZEBULON	ECOLE	ZEBULON



Être écolier à SAINT-VERAND, c'est bénéficier d'une palette d'activités à forte valeur éducative qui ponctuent la journée : le matin, le soir après la classe ou lors de la pause méridienne. Autant de séquences qui permettent d'enrichir la journée de l'enfant, de l'accompagner dans ses apprentissages tout en lui permettant d'accéder à des activités sportives, culturelles ou de loisirs. D'importants moyens sont déployés pour répondre à leurs besoins et aux attentes de leur famille.

La journée de l'enfant est ponctuée de **périodes d'enseignement** et de **temps périscolaires** qui sont, eux aussi, des moments éducatifs à part entière, adaptés aux besoins des enfants.

SAINT-VERAND a, de longue date, sur l'ensemble des Temps Périscolaires, mis en place des moyens d'accueil adaptés grâce à l'existence de l'accueil de Loisirs **ZEBULON** sur la commune.

1 accueil du matin de 7h30 à 8h30 : les enfants inscrits sont accueillis dans les locaux de ZEBULON, puis redirigés par les animateurs vers leurs classes respectives.

1 accueil de 11h30 à 12h30 pour les enfants ne fréquentant pas la restauration scolaire.

1 accueil de 11h30 à 13h30 avec restauration scolaire, le temps du déjeuner poursuivant des objectifs éducatifs sur le vivre ensemble, le savoir être à table, l'équilibre nutritionnel et l'éveil du goût dans un espace de restauration entièrement rénové cette année et flambant neuf.

1 accueil du soir de 16h30 à 18h30 : les enfants inscrits sont accueillis dans les locaux de ZEBULON ou de l'école. Après une récréation-goûter d'environ 25 minutes, une palette d'activités leur est proposée de 17H à 18H.

Et le mercredi ?

Accueil 7h30 – 12h30



ZEBULON

PORTAIL FAMILLE

Depuis septembre 2013, vous pouvez effectuer toutes vos démarches liées aux activités périscolaires de vos enfants sur le site internet de SAINT-VERAND, via un portail famille. Pour avoir accès à ce service, il vous suffit de créer un espace privé avec un code et un mot de passe attribués par le service scolaire. Les familles, arrivant à SAINT-VERAND et/ou n'étant pas encore inscrites aux activités périscolaires, doivent auparavant compléter le dossier d'inscription auprès de la directrice de ZEBULON.

Depuis février 2022, il est aussi possible de régler vos factures via le portail familles.

Et les VACANCES ?

L'année scolaire, c'est 36 semaines de classe. Parce que l'accompagnement et la prise en charge des enfants en dehors du temps scolaire constituent un réel enjeu de développement social, la municipalité fait preuve de volontarisme sur le champ de l'extrascolaire et mobilise de conséquents moyens humains et financiers pour déployer une offre de services venant en appui aux besoins des familles.

L'accueil de Loisirs « ZEBULON » à destination des enfants de 3 à 11 ans est ouvert 1 semaine lors des vacances de Toussaint, février et Pâques, 4 semaines lors des mois de juillet/août et 1 semaine fin août.

Un projet pédagogique élaboré en équipe permet de décliner les différents thèmes abordés lors de chaque période de vacances scolaires. Une attention particulière est toujours apportée au respect de l'autre et des règles de vie en collectivité.

Quelques chiffres - ANNEE 2022

174 enfants différents accueillis au centre de loisirs sur l'année 2022

Un taux de remplissage avoisinant les 77 %

Un séjour « hors les murs » organisé pour les CM1, CM2 sur une semaine fin juillet

Des tarifs journée 2021/2022 : de 11,47€ à 19.67€, selon le Quotient Familial alors que le coût réel de la journée avoisine les 35€

Un programme spécial édité pour chaque période de vacances.

LE SAVEZ-VOUS ?

- Au total, 5 heures d'accueil périscolaire journalier sont ainsi proposées pour un tarif/enfant allant de 5 à 8,4€ (restauration comprise). Tarifs selon le QF.
- une dizaine d'agents municipaux diplômés intervient quotidiennement pour assurer la sécurité de vos enfants et leur proposer des activités riches et variées.
- 130 enfants différents sont inscrits à la restauration scolaire : une centaine de repas servis/jour.
- 110 enfants différents sont inscrits à l'accueil périscolaire du soir : 50 enfants présents tous les soirs.

Vacances d'été :
du 10 au 28 juillet et du 21 au 29 août
Séjour à Château Rocher :
du 17 au 21 juillet



De belles réalisations sortent petit à petit de terre grâce à l'imagination débordante et au talent des enfants ! Elles seront exposées lors du festival « Au bout de la rue » organisé le 17 juin par Mixage Café !



On ne s'ennuie pas à Zébulon pendant les vacances !



Des activités qui viennent compléter les enseignements scolaires, contribuant ainsi à l'ouverture culturelle, artistique et sportive que nous devons aux enfants
Petit récapitulatif :

Les élèves de la classe de F. Chareyre ont participé à un atelier "**Radio**" proposé par Fred NAVARRO et son équipe de Radio Sud Grésivaudan hébergée dans les locaux de la mairie de Saint-Vérand : il s'agissait là de découvrir différentes facettes de la vie d'habitants du village. C'est ainsi que Léa, coordinatrice de Mixage Café, Valérie Lemahieu, esthéticienne et Dominique Uni, maire du village se sont gentiment prêtées aux interviews préparés et réalisés par les enfants.

Les reportages sont à découvrir en Podcast https://youtu.be/q5_OXVLb3_0.



Cette année, la classe de CP-CE1 de Danièle Glénat travaille sur le thème du Vercors.

Dans un premier temps, toute la classe s'est rendue jusqu'à Notre-Dame-des-Champs pour admirer le magnifique panorama, avec vue sur le Vercors en arrière-plan et faire une lecture de paysages.



*Puis, après un travail en classe autour du Parc Naturel Régional du Vercors et des activités en rapport avec le travail à la ferme, direction **Méaudre** pour une sortie à la journée avec randonnée pédestre à l'appui, encadrée par un animateur nature et patrimoine qui a su passionner les enfants et leur expliquer la faune et la flore présentes sur le plateau.*

Toujours à Méaudre, visite de la ferme des Colibris et de la ferme de la Bourrière où ils ont pu caresser les vaches et leur donner du foin, boire du lait cru et goûter, après en avoir appris toutes les étapes de sa fabrication, le bleu du Vercors-Sassenage fabriqué sur place.

Tous ont été ravis de pouvoir apprendre autrement, en sortant du cadre scolaire et réaliser concrètement ce dont ils avaient parlé en classe.

Merci au Sou des Ecoles pour l'aide financière allouée !



RENTRÉE SCOLAIRE 2023-2024

Vous avez un enfant né en 2020

ou vous voulez inscrire votre enfant (déjà scolarisé par ailleurs) à l'école primaire de SAINT-VERAND,

alors, vous devez tout d'abord vous présenter **en Mairie** afin de compléter le dossier accompagné impérativement des pièces justificatives suivantes :

- le livret de famille complet
- un justificatif de domicile (de moins de 3mois)
- la copie des vaccinations (à jour)
- **un certificat de radiation (pour les élèves déjà scolarisés)**

Aucune admission ne sera possible sans la présentation de la totalité de ces documents.

Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre la directrice Mme Chareyre, de préférence par mail (ce.0382757r@ac-grenoble.fr) ou les lundis par téléphone au 04 76 38 24 96.

Selon l'organisation de l'école, une visite des locaux pourra être envisagée pour les futures petites sections courant juin ou début juillet.





Un lien étroit avec le Sou des écoles qui permet aux élèves de profiter de nombreuses activités :

Les fonds collectés ont déjà permis de financer cette année différentes sorties ou activités :

- Le spectacle de Noël pour les classes maternelles
- Le Goûter de Noël pour tous les enfants de l'école
- L'activité Yoga en direction de la classe des CE1/CE2
- Une sortie balade randonnée dans le Vercors pour la classe de CP
- Des ateliers et un spectacle de cirque pour les classes maternelles
- Une partie des frais d'hébergement et de transport de la classe verte des CE2/CM1.



Photo du goûter de Noël

D'autres activités sont prévues d'ici la fin de l'année et le Sou des écoles participera à nouveau au financement de celles-ci.

D'ores et déjà, reprenez les dates suivantes des manifestations prévues...

22 avril 2023 : repas dansant

13 Mai 2023 : vente de brioches et de jus de fruits

23 juin 2023 : kermesse et tombola

Cette année, le sou des écoles a mis en place un service de commandes en ligne avec la plateforme « Hello asso » afin de faciliter vos achats et précommandes.

Si vous souhaitez nous apporter votre aide en tant que bénévole lors de l'une de nos manifestations, contactez-nous par email : sdesaintverand@outlook.fr ou par courrier. La boîte aux lettres est située à proximité du portail de l'école. Nous espérons vous retrouver nombreux lors de nos manifestations à venir et remercions toutes les personnes ayant participé jusque-là..

Le Sou des écoles de Saint Vérant est une association de parents d'élèves dont le but est d'organiser différentes manifestations afin de financer les activités et sorties scolaires des enfants de l'école.



L'équipe du Sou des écoles

Vente de brioches et jus de fruits Samedi 13 Mai 2023

Cette année le Sou des écoles de Saint-Vérant vous propose de nouveaux produits de qualité, qui proviennent de fournisseurs régionaux. Le pétillant pomme, nectar de kiwi, la pogne en 400g et 200g. Le cidre Myrtille est disponible uniquement en pré-commande.

Vous pouvez dès à présent passer commande jusqu'au 1er Mai en passant commande en ligne via le QR code.

Commande à retirer où et quand ?

- Les commandes seront à retirer le **samedi 13 Mai, de 8h30 à 12h30**, au **centre de loisirs « Zébulon »** (situé en face de la Salle des Fêtes). Vous aurez également la possibilité d'acheter ces produits directement sur place durant toute la matinée.
- Des parents bénévoles passeront dans votre quartier au cours de cette journée afin de vous proposer ces produits. Cela étant, le nombre de bénévoles étant aléatoire, nous ne sommes pas en mesure de vous garantir que nous couvrirons tous les secteurs.



Origine des produits: **Saint-Genix** de chez l'artisan boulanger M. Deroux (St-Donat-sur-l'Herbasse), **pogne** de chez Mes délices briochés (Romans), **Jus de pomme, pétillant pomme et cidre Myrtille** de chez M. Mollière (Saint-Etienne de Saint-Geoirs). **Nectar de Kiwi** Gaec de mondafour, (Ardeche)

Renseignements :

06.48.93.35.46

sdesaintverand@outlook.fr

CUMA du Piedmont

Interview de **Raphaël Gaillard** (ferme de Rossat - Saint-Vérand), président de la CUMA depuis plus de 10 ans.



Plus de 40 années d'entraide agricole

« La CUMA du piedmont est née, il y a plus de 40 ans à Chevrières, avec l'achat d'ensileuses et de ramasseuses à noix : en effet, les exploitations, souvent de petite taille et très diversifiées, ont dû s'organiser pour acheter en commun du matériel efficace mais coûteux. Depuis, l'histoire continue et la CUMA s'est agrandie. Celle-ci rayonne maintenant depuis les sommets des Chambaran à Brion jusque dans le Royans. La commune de Saint-Vérand étant au cœur de ce vaste territoire, le siège social est depuis une dizaine d'années sur notre commune. »

Une CUMA très dynamique, source d'emplois

La CUMA est composée de 60 adhérents dont 6 agriculteurs de notre commune. Comme toutes les coopératives, les agriculteurs sont organisés en bureau (président, Trésorier, secrétaire) et commissions. Plusieurs agriculteurs sont responsables de l'entretien du matériel et des plannings d'organisation. Parfois un vrai casse-tête ! La CUMA du piedmont est plutôt de grande dimension et surtout très dynamique. Elle propose ainsi un large panel de matériels agricoles, plus de 40 machines ! Du labour au semis, des remorques pour le transport, des épandeurs à fumier, des ensileuses herbe et maïs et ramasseuses à noix et plus petits matériels. Dernièrement elle a repris une activité de battage pour les moissons. Cette CUMA est plutôt atypique à l'échelle du département pour 3 raisons :

- Elle propose 8 matériels de traction à ses adhérents (3 tracteurs de forte capacité, 2 ensileuses, 2 ramasseuses à noix et 1 moissonneuse batteuse) qui permettent un volume important d'activités.
- Elle dispose de 2 hangars pour le stockage et l'entretien du matériel, gage de pérennité.
- Et surtout une équipe de 3 salariés, dont 2, Franck Monnier et Thomas



Lapierre originaires de notre commune, y travaillent en continu (entretien, réparation, conduite d'engins), complétée de saisonniers pendant la période des noix. La CUMA est ainsi un employeur important pour notre commune !

ENVIRONNEMENT

Les CUMA, du matériel mais pas que...

« Nos exploitations sur le territoire sont souvent très diversifiées (élevage, noix, cultures, un peu de céréales, beaucoup de surfaces en herbe). La météo souvent capricieuse nécessite d'organiser des chantiers de récolte rapides dans des conditions optimales. Aussi, les CUMA permettent à tous d'accéder à du matériel performant, précis et innovant à un prix raisonnable. Economiquement, cela permet d'être compétitif. Mais surtout, on gagne en confort et qualité de travail. La CUMA, c'est aussi un lieu d'échanges entre agriculteurs. On s'entraide, on partage des chantiers, des décisions d'investissement, des innovations techniques. Récemment, soutenus par l'intercommunalité, nous avons investi dans un semoir semis direct. Celui-ci nous permet de faire du semis de précision, de faire du sur semis dans les prairies ou semer, sans labour, des céréales, des dérobés ou des engrais verts. C'est un matériel innovant, coûteux que les agriculteurs locaux ne peuvent acheter seuls. Ce semoir permet de réduire l'érosion et de mieux adapter nos pratiques au changement climatique. Un vrai plus qui a aussi donné lieu à des essais et des échanges entre agriculteurs. »



Des projets : investissement et renouvellement des générations

« De manière à pérenniser notre structure, nous recherchons un lieu pour installer un nouvel hangar de stockage en propriété. Actuellement, nous louons 2 bâtiments, 1 à Chasselay et 1 autre à Saint-Vérand chez Gérard Jany, agriculteur retraité bien connu et impliqué de notre commune. Ce nouveau bâtiment sera équipé de panneaux photovoltaïques pour produire de l'électricité. Notre prochain défi, c'est aussi de garantir le renouvellement de nos adhérents. Plusieurs jeunes agriculteurs se sont récemment investis dans les commissions. La réussite du collectif et des CUMA passent par les relations humaines. A nous d'accompagner ces changements afin de pérenniser la structure pour le bénéfice de tous les agriculteurs. »

CUMA késako ?

La CUMA ou Coopérative d'Utilisation de Matériels Agricoles est une société coopérative agricole qui offre un cadre juridique permettant de pérenniser et d'optimiser le travail d'équipe, de réduire les coûts de la mécanisation en disposant de matériels modernes et innovants et de partager collectivement les risques. Les CUMA peuvent être de petites dimensions comme celle de « la Franquette » constituée de 5 adhérents de notre commune pour la récolte des noix ou de grandes dimensions comme la CUMA Isère Compost ou la CUMA Bois Energie (broyage bois pour plaquettes) qui travaille sur les départements de l'Isère et de la Drôme.

Notre commune va adhérer à la CUMA du Piedmont

De manière à entretenir plus régulièrement les chemins ruraux communaux, notre collectivité va adhérer à la CUMA pour pouvoir utiliser un broyeur à chaîne. Au-delà de réduire les dépenses communales, c'est aussi une manière de participer, à notre échelle, à la vie de la coopérative.

Le Conseil de développement de Saint-Marcellin Vercors Isère :

Une assemblée consul'active qui réunit des citoyens et des acteurs du territoire de SMVIC pour s'informer, échanger, débattre, participer, proposer et donner son avis sur les politiques publiques locales.

Vous habitez le territoire de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté ou vous êtes membre d'une association, d'une entreprise ; vous avez de l'intérêt pour le territoire où vous vivez, de la curiosité, une envie de débattre... alors, rejoignez-nous !



Au conseil de développement, chacun-e s'investit à la hauteur de ses possibilités :

- dans un groupe de travail dédié à un sujet qui lui tient à cœur,
- dans les commissions intercommunales thématiques avec les élu-e-s pour apporter le regard citoyen à la fabrique des politiques,
- dans les réunions mensuelles du conseil de développement.



Y sont abordées les thématiques d'aménagement du territoire, mobilité, agriculture et alimentation, services à la personne, santé, mobilité, enfance-jeunesse, gestion des déchets, énergies renouvelables et d'autres encore.

SMVIC

Les 4 grands principes du conseil de développement sont les suivants :

- indépendance de réflexion
- autonomie d'organisation
- ouverture des débats à tous les citoyens qui souhaitent participer à la vie de notre territoire
- volonté d'apporter un autre regard sur les politiques publiques.



Le conseil de développement, c'est la démocratie participative à l'échelle de la communauté de communes, dès 16 ans pour tout citoyen-ne non élu-e. Une vingtaine de personnes s'investissent aujourd'hui pour apporter leur regard sur l'action publique.

Alors, pourquoi pas vous ?

Contactez-nous : conseil.developpement@smvic.fr ou 06 98 49 21 85

Plus d'info sur <http://www.saintmarcellin-vercors-isere.fr>

La MIFE au service de votre parcours professionnel

Un service proposé par la Maison de l'Emploi et de la Formation des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan qui vous accueille, vous informe, vous conseille et vous accompagne dans votre projet professionnel. Vous vous interrogez sur votre avenir, nous vous accompagnons dans les étapes de votre parcours avec une aide personnalisée et l'élaboration d'un projet professionnel.

NOS MISSIONS :

- Accompagnement individuel des salariés pour un projet d'orientation, de formation, de Validation des Acquis de l'Expérience, de reconversion, de création d'entreprise...
- Accompagnement renforcé pour les Séniors (+ 45 ans)
- Accompagnement des entreprises (- 250 salariés) / Dispositif SAME Sécu'R : sensibilisation du dirigeant sur les dispositifs de formation afin de sécuriser les parcours des salariés ou d'envisager leur évolution au sein de la structure. Informations collectives et entretiens individuels sont proposés aux salariés intéressés.



Prenez rendez-vous sur St Marcellin au
04 76 93 17 18
Nous vous recevrons à la Maison de
l'Economie
7 Rue du Colombier - 38160 Saint-Marcellin
+ d'infos www.emploi-pvsg.org

ÊTRE EN CORPS

« Être En Corps », une toute nouvelle Association à Saint-Vérand :

Partant du constat que nos tensions sont générées par ce que l'on vit, nos émotions, nos croyances limitantes, l'association « Être En Corps » créée en février 2023 propose des ateliers collectifs bien-être.

Les objectifs

Prendre un temps pour soi, pour se détendre, prendre conscience de ce qui se passe dans son corps, apprendre à lâcher ses tensions et à rééquilibrer ses énergies.

Comment ?

Par des automassages manuels, avec balles et bâtons
Par des mouvements de ré équilibration énergétique
Par des exercices de relaxation et de visualisation.

Des ateliers découverte gratuits ont été proposés à l'occasion de la porte ouverte le samedi 25 mars . Une vingtaine de participants ont pu en profiter.

D'autres ateliers sont programmés aux dates suivantes :

samedi 13 mai 2023 de 9h30-11h
lundi 15 mai 2023 de 13h30-15h

Tarif : 15€ l'atelier d'1h30
Adhésion à l'association "Être En Corps": 5€
Un tapis de sol et une tenue souple sont recommandés pour cet atelier.
D'autres dates sont à venir.

Pour tout renseignement (inscriptions etc....), vous pouvez joindre Cécile :

Téléphone : 07 82 90 36 06 Courriel :
cecile.ja@wanadoo.fr

ASSOCIATIONS

COMITÉ DES FÊTES



L'Assemblée Générale du Comité des Fêtes s'est déroulée le vendredi 3 mars 2023 en présence de 25 personnes. Les membres du Comité ont renouvelé le bureau composé du Président Patrice Bertrand, du Trésorier Franck Jullin et de la Secrétaire Martine Inard. Jaques Ducros, Christophe Eymard, Chantal Jullin et Jonathan Rouquairol restent membres actifs du Comité. Julien Dumont et Sandrine Héritier se sont présentés comme nouveaux membres actifs, ils viennent compléter l'équipe déjà très dynamique du comité des fêtes pour l'année 2023/2024.



La première réunion de préparation de la vogue 2023 a eu lieu le lundi 20 mars, plusieurs bénévoles étaient présents pour proposer leur aide pour organiser cette manifestation très importante à Saint-Vérand.

MOTO-CLUB DES PAYS DE SAINT MARCELLIN



UNE DATE A RETENIR – celle du MOTOCROSS : dimanche 7 mai !

Avec l'aide des communes de Saint-Vérand et Saint Marcellin, le moto-club des Pays de St Marcellin organise le dimanche 7 mai 2023, le traditionnel motocross/quad dénommé « **Le Trophée de Saint-Vérand** ».

Jour de fête, cette épreuve devenue aujourd'hui mythique dans la région donne, par le fait, un coup de projecteur sur le dynamisme de la commune de Saint-Vérand et de ses habitants.

L'entrée (dont le prix est fixé à

5 euros) sera cependant gratuite pour les Saint-Vérannaises et Saint-Vérannais et les moins de 14 ans.

Notez dès à présent la présence en quad et en moto des meilleurs pilotes du sud-est en 125, 250 et 450.

En fin de journée, la super-finale, où sera décerné le trophée Gérard CAILLAT, avec la confrontation des 15 plus rapides par catégorie, sera le moment fort de cette manifestation organisée grâce à l'aide de partenaires locaux, du Sou des Ecoles de Saint-Vérand et de Stéphane Bourdat pour la restauration. Beaucoup de bénévoles seront sur le pont pour vous permettre de profiter pleinement de cette manifestation à la fois sportive et festive !

Pique-nique à l'ombre des noyers face à un spectacle conçu pour ravir les 7 à 77 ans.



SPORTS LOISIRS BIEN-ÊTRE

Des perspectives encourageantes

Comme annoncé dans le précédent bulletin, l'attractivité de SLBE n'est plus à démontrer. Un grand merci à nos fidèles adhérent(e)s qui ne cessent de communiquer sur les bienfaits du sport, la qualité de notre accueil, la bienveillance et le professionnalisme des coachs et la dimension sociale de notre association. L'année 2022/2023 atteint en effet un nouveau sommet avec quasi 200 inscriptions !

Christelle, votre coach animatrice va proposer de nouvelles activités et créneaux horaires à partir de la rentrée de septembre 2023. Nul doute que les aménagements du planning hebdomadaire prévus attireront de nouveaux licenciés, séduits par cet élargissement de notre offre. En attendant, notez les prochains événements de cette fin de saison.



Permanence pour inscriptions, Course d'Orientation et Pique-nique

Vendredi 9 juin 2023, un après-midi à la fois varié et convivial...

- **Permanence à partir de 16h** pour donner la possibilité à celles et ceux qui renouvellent tôt leur adhésion de profiter ainsi pleinement des choix et créneaux proposés, bien avant le forum de septembre.
- **A partir de 17h30**, course d'orientation ouverte à tous, adhérents ou non, adultes et enfants, prévue dans la périphérie du village.
- **A partir de 19h30**, devant la salle des fêtes de Saint-Vérand, les membres de SLBE, désireux de se retrouver, partageront le traditionnel pique-nique de fin de saison de l'association.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre Christelle :

Téléphone : 0626611871 - Courriel : assoslbe@yahoo.com
<https://www.facebook.com/SportsLoisirsBienEtre>

Euro Nordic Walk'in Vercors

La prochaine édition locale de cet événement est prévue **les 9, 10 et 11 juin à Méaudre**.

Comme l'an dernier, de nombreuses marcheuses et marcheurs se sont déjà inscrits pour participer à l'un des parcours proposés. Cette année, nous serons peut-être plus nombreux que les 15 participant(e)s de l'an dernier.

Dimanche 11, **4 parcours** sont susceptibles de vous intéresser, fonction de votre niveau de forme et de votre envie de vous dépasser :

- L'Autranaise : 7 km avec des dénivelés de 180 m+ / 230 m-
- La Villardienne : 13 km avec 260 m+ / 400 m-
- La Corrençonnaise : 17 km avec 430 m+ / 540 m-
- L'Enginoise : 23 km avec 1090 m+ / 1020 m-

Cet événement est avant tout un temps de marche festif et convivial. Les épreuves ne sont pas compétitives et ne donnent lieu à aucun classement.

Les adhérents du club des Joyeux dauphinois se sont retrouvés à la salle des fêtes de Saint-Vérand pour leur assemblée générale. Ce fut l'occasion pour la présidente de remercier la participation des différents acteurs au bon fonctionnement de l'association, notamment les agents municipaux. Après un bilan moral et financier, puis la présentation de la prévision des activités 2023 au profit des 36 adhérents, le nouveau conseil d'administration 2023 est été validé. Les 10 personnes qui le compose se sont organisées comme suit :

- la présidence est confiée à Gisèle Valente et Marie De Araujo,
- la trésorerie est tenue par Colette Chancy et Martine Tanchon,
- Martine Mottuel et Nicole Jourdan assurent le secrétariat,
- Bernadette Rodon, Noëlle Boinon, Lucien Pressoir et Ginette Odin viennent compléter le bureau.

Les activités partagées autour de jeux de cartes, de pétanque, de société et de repas vont continuer à animer l'année 2023 les deuxième et quatrième mercredi du mois.

LES JOYEUX DAUPHINOIS



ÉDITIONS ACHILLE LESCABOT

L'Association « Editions Achille Lescabot » organise le **dimanche 14 mai** de 9h à 18h, la seconde édition d'un « vide bibliothèque » (romans, Bd, vinyles, CD et DVD, chaînes hi-fi, lecteurs CD et DVD) à la salle des fêtes de Saint-Vérand.

Il y a des livres qu'on ne relira plus, d'autres qu'on a en double, d'autres que l'on a achetés sans savoir pourquoi... Vendez-les, ils trouveront peut-être des lecteurs.

Le prix est de 2 euros le mètre. L'entrée est libre pour les visiteurs.

Si vous êtes intéressés, réservations auprès de Mr Bourgogne Jean-Marc au 06 84 60 56 79.





Vogue Saint-Vérand

Les 29, 30 et 31 juillet !



Concours de boules organisés par

AS-VERSEAU Informations au 06 31 61 24 37
Samedi 29 juillet à 13h30 et dimanche 30 juillet à 13h30

AMICALE BOULES Informations au 06 31 72 76 7
Lundi 31 juillet à 13h30

Samedi 29 juillet

De 19h00 à 22h00

Repas servi par Restaurant "La Terrasse" Saint Marcellin

Salade verte, terrine de lapin traiteur, oignons à la grecque

Cuisse de canard, sauce aux noix, ravioles

Fromage et Dessert

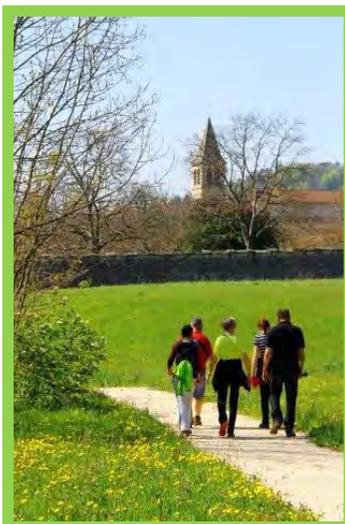
Prix du repas 22€ (12,00€ pour les moins de 12 ans)

Inscription conseillée au 06 45 89 69 60

De 22h00 à 01h30

Bal des années 1980

Prix de l'entrée 5€ (entrée du bal gratuite avec le repas)



Randonnées VTT

26 km / Dénivelé positif 480 m

35 km / Dénivelé positif 700 m

45 km / Dénivelé positif 950 m

Tarif : 10€ / 7€ moins de 12 ans

Randonnées pédestres

11,5 km / Dénivelé positif 180 m

16 km / Dénivelé positif 400 m

Tarif : 7€ / 5€ moins de 12 ans

Dimanche 30 juillet

Ravitaillements sur les parcours assurés jusqu'à 12h00 ; assiette de ravioles à l'arrivée jusqu'à 14h00.

A partir de 11h45 : Pot offert par la Municipalité de Saint-Vérand



Inscriptions sur place à la salle des fêtes

Départ de toutes les randonnées à partir de 7h00

Aucun départ après 9h00 pour le 16km pédestre et 45km VTT

Aucun départ après 10h00 pour le 11,5 km pédestre, le 26km et 35km VTT

Faites un geste pour la planète, apportez votre Ecocup pour les boissons !

FESTIVAL AU BOUT DE LA RUE

PORTÉ PAR MIXAGE CAFÉ, SES BÉNÉVOLES ET AVEC L'APPUI DES ASSOCIATIONS LOCALES, CE FESTIVAL VOUS PROPOSE DURANT L'APRÈS-MIDI ET LA SOIRÉE, DE LA MUSIQUE, DE LA DANSE, DU THÉÂTRE ET BIEN D'AUTRES CHOSSES...

PROGRAMME

13h Ouverture du festival

13h30 Flash-mob (CIE 158) - Parc

14h Déambulation Danse africaine - Parc
(Association Rythme en corps)

15h Spectacle enfant "l'odyssée du triolet"
- Préau école (CIE portez vous bien!)

16h Chorale "Les Dékantés" - Parc

18h Groove collectif "DJ" - Parc
(Cocktail de musique antillaise et festive)

18h30: Danse africaine et Doum - Parc
(Association rythme en corps)

19h Spectacle LIVE / One musical show 100% improvisé
- Parc (CIE Les bandits manchots)

20h Groove collectif "DJ" - Parc
(Cocktail de musique antillaise et festive)

20h30 SALSERON SALSA (Venez danser au rythme de la salsa!) - Parc

21h30 Groove collectif DJ Arkos - Parc (Hip hop, world musique, électro) - Parc

Toute la journée :

Exposition balade artistique - Village

Manège écologique (Anim'aventure) - Parking école

Vélo rigolo (Ziganim) - Parking école

Escape game (service jeunesse vinay) - Préau école

Atelier M'ART Gou Ya - créatif et artistique - (Kris Wassmer) - Parc

16h-18h Magicien en close up

17 juin

13h à 19h

Au Mixage Café

Scène ouverte

avec **KEVIN QUENTRIC**

(Musique, slam, poésie...) -

Spectacle pour enfants

(de 0 à 6 ans) "La forêt déjantée"

à **16h** avec **PASCALE BRUN** -

Coin lecture - Jeux en bois -

Bar à sirops

pour enfants



**SERVICE JEUNESSE
PROGRAMMATION 2023**

MIXAGE CAFÉ

DES ENVIES, DES PROJETS, DES SOIRÉES ...

RENCONTRES. VACANCES. FESTIVAL

A DESTINATION DES 11-17 ANS

3 RUE DE L'ÉGLISE, SAINT VÉRAND 38160

PRENDS CONTACT 04 76 38 82 19

mixage-jeunesse@protonmail.com

Bonjour,
Le service jeunesse 11-17 ans de Saint-Vérand
propose une programmation annuelle
à destination des jeunes de la commune ou d'ailleurs !

Programme 2023

- **TOUTE L'ANNÉE** : Des idées ? des envies ? des projets ?
La référente jeunesse du Mixage Café est là pour t'aider à les concrétiser. N'hésite pas à venir nous en parler en famille ou entre amis.
- **SOIRÉES JEUNES** : 1 vendredi soir par mois, avec différents thèmes proposés en fonction de tes envies.
- **Tous les MERCREDIS** après-midis de 14h à 18h, accueil libre, jeux, ateliers ou activités proposés par nos animateurs et bénévoles.
- Du **SOUTIEN SCOLAIRE** toute l'année avec nos bénévoles sur RDV uniquement.
- Pendant les **VACANCES SCOLAIRES** : un accueil continu et des activités diverses de 9h à 16h (tarification en fonction du coefficient familial) en collaboration avec le centre de loisirs Zébulon et les différents services jeunesse du territoire.
- **FESTIVAL AU BOUT DE LA RUE** (17 JUIN) : tu as la possibilité de participer en tant que bénévole mais aussi comme musicien ; une scène ouverte sera proposée pour tous. Il y aura de la musique, du théâtre, de la danse et de nombreuses activités tout au long de la journée.
- Le **SÉJOUR 100 % NATURE** du 10 au 12 juillet dans le Vercors. Nos objectifs : Sensibilisation et découverte de l'environnement avec une animatrice nature : Au programme : de la marche agrémentée d'actions citoyennes, du ramassage de déchets tout au long de notre séjour, une visite de ferme, une immersion sensorielle, des explorations diverses, une balade nocturne, de l'astronomie, de la créativité et du partage.
- **COLONIE DE VACANCES** intergénérationnelle en collaboration avec le centre de loisirs Zébulon / Du 17 AU 21 JUILLET à Château Rocher (Roybon) / tarification en fonction du coefficient familial.
- Une fois tous les 2 mois, Mixage Café propose une réunion appelée **CONSEIL DE MAISON**. Tu peux venir, si tu souhaites donner ton avis sur les projets ados. Les parents sont aussi les bienvenus.



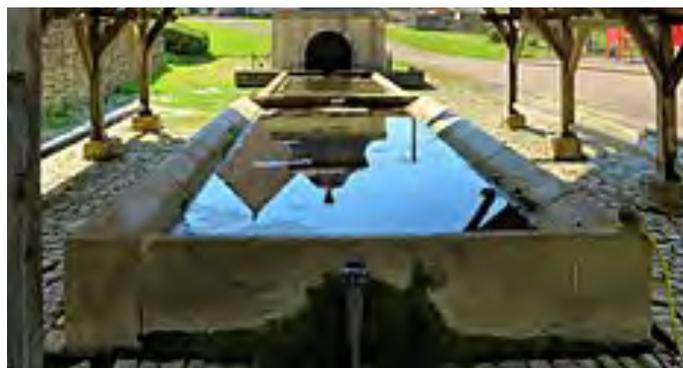
Au plaisir de te retrouver au Mixage Café
Kandy TEROL / Référente jeunesse

Comment était la vie avant ?

Certains bénévoles de Mixage Café participent à un projet intitulé « Souvenirs, souvenirs ». Ils partent à la rencontre de séniors afin de recueillir leurs récits de vie, leurs témoignages, autour de « Comment était la vie avant ? ». Ce partage d'expériences qui crée du lien social nous éclaire aussi sur le passé.

Nous vous proposons la lecture d'un extrait du témoignage de Ginette qui explique son quotidien dans les années 40.

Elle se souvient de son papa qui était maçon à son compte à Saint-Vérand. Il avait quelques ouvriers, « **Son affaire marchait bien** », il a construit plusieurs maisons sur Saint-Marcellin : « **En 40, au moment de la guerre, il n'y avait plus de ciment, il a dû changer de métier, il a trouvé du travail comme conducteur de travaux sur la**



côte, maman est restée ici toute seule ».

Ginette a eu cinq frères : « **On vivait bien et on savait se tenir, pas question de chanter à table, par exemple** ».

Elle se souvient aussi des dimanches où l'on mettait ses beaux habits : « **On ne mettait nos chaussettes blanches que le dimanche, mon père se chargeait de cirer les chaussures et quand il faisait froid, maman faisait chauffer des pierres pour mettre dans nos gants** ». Il y avait aussi la corvée de lessive : « **On était huit à la maison, maman faisait laver son**

linge par une voisine et nous, nous aidions notre mère au lavoir pour le rinçage ».

La vie était plus rude qu'aujourd'hui et pourtant Ginette semble nostalgique de sa jeunesse et conclut l'entretien par un traditionnel « **C'était mieux avant !** ».

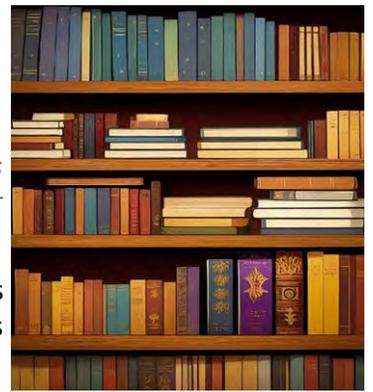
« LE COIN DES LIVRES » au MixAge Café

UNE EQUIPE, UN PROJET

Une aventure, un voyage autour des livres et de la littérature. Des rencontres avec les gens, nos voisins, les artistes et la jeunesse. Du partage, du plaisir et de la convivialité pour permettre de mieux vivre ensemble.

Tout a commencé au printemps de l'année 2022, quand une équipe d'adhérents bénévoles passionnés a pris en main les étagères du Mixage café où étaient déposés des livres apportés par les habitants que chacun pouvait emprunter.

Une envie irrésistible de trier, choisir, classer afin d'offrir aux habitants un joli coin de livres organisé et agréable, qui donne envie, est alors apparue ! Se sont ensuivies :



- La création d'un rayon poésie, jardin et jeunesse, en partenariat avec la bibliothèque de Chatte (don de livres).
- La volonté de faire vivre ce **Coin des Livres** par des animations régulières, gratuites et ouvertes à tous en lien avec les autres projets du Mixage (jardin, ateliers d'écriture, jeunesse, soirées intergénérationnelles, petite enfance, festival...)
- La mise en lumière des artistes locaux qui sont nos voisins, nos amis.
- Depuis janvier 2023 ont été proposées 3 soirées Mix'Age, rassemblant une dizaine d'artistes (auteurs, poètes, plasticiens, musiciens) invités, une centaine de personnes présentes et une exposition de livres insolites durant 3 semaines vue par de nombreux habitants de Saint-Vérand et des communes environnantes.

- Les « CONTES des quatre saisons » ont été lus en direction du jeune public dans le cadre des « Matins Poussettes ».

Notre équipe s'inscrit aussi dans des manifestations locales comme le SALON du LIVRE de Saint-Vérand ou encore le « FESTIVAL au bout de la rue » et nationales comme la FETE des JARDINS (distribution de poèmes) et le PRINTEMPS des POETES en partenariat avec les communes de Saint Marcellin et Chatte.

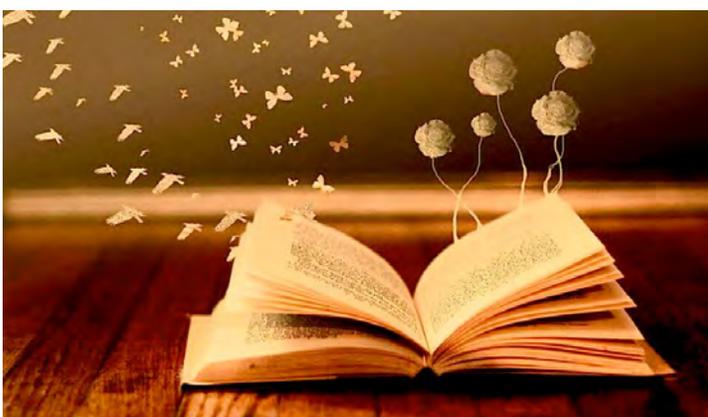
Des rendez-vous réguliers ouverts à tous, des moments amicaux de découverte et de partage !



Prochains RDV :

- En avril, un atelier d'écriture de Haïku (petits poèmes japonais) sur le thème du jardin qui donnera lieu à une exposition d'ardoise-poèmes dans le jardin au mois de juin.
- Le « JARDIN merveilleux », espace de poésie, d'expression et de lecture ouvert aux grandes et petites personnes dans le cadre du « FESTIVAL au bout de la rue » le 17 juin 2023.
- Une réflexion sur la mise en place d'une boîte à livres sur la place du village à l'automne prochain est aussi en cours.

Tout ceci peut se faire grâce à la belle dynamique qu'offrent ce lieu et son équipe de professionnels et à l'engagement du CCAS qui œuvre pour une ouverture culturelle à la portée de tous.



Alors, venez nombreux déposer les livres que vous aimez et que vous souhaitez partager ou emprunter des livres pour vous et vos enfants.

Enfin, si vous voulez rejoindre l'équipe de bénévoles, la porte est grande ouverte ! Nous vous accueillerons avec plaisir.

« Voilà pourquoi nous lisons, nous autant que nous sommes. Pour la nostalgie de l'émerveillement. » Daniel Pennac

Modification des horaires de l'agence postale

Les horaires de l'agence postale sont modifiés depuis le 1er janvier 2023.

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 13h à 17h
Mercredi de 8h30 à 12h

Arrivée des lettres recommandées et Colissimos :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi à 15h30

Départ du courrier :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi à 15h



Infos pratiques

Services communaux :

Mairie 04 76 38 11 05

Horaires de la mairie :

- Lundi et jeudi 13h30 -17h
- Mardi, mercredi et vendredi 8h30-12h et 13h30-17h

Mme le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

Zébulon 04 76 64 92 46

Marché des producteurs
Tous les dimanches matins de 9h à 12h

Agence postale
04 76 64 06 46

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h à 17h
- Mercredi de 8h30 à 12h

MixAge Café
04 76 38 82 19

Du lundi au vendredi de 14h à 18h

<http://mixagecafe.wixsite.com/ccas>

Services intercommunaux :

Eau et Assainissement

Service d'astreinte tous les jours et 24h/24h au 04 76 36 94 01

Pour les questions d'ordre administratif : regie.eau@3c2v.fr ou 04 76 64 01 81

- du lundi au vendredi, de 8h-12h et de 13h30-17h.

Déchèterie

Route de la croix de May à Saint-Sauveur

- Lundi : 9h – 12h et 13h30 – 18h
- Mardi : 10h – 18h *
- Mercredi : 9h – 12h et 13h30 – 18h
- Jeudi : 9h – 12h et 13h30 – 18h
- Vendredi : 10h – 18h *
- Samedi : 9h – 18h

*Ouverture réservée aux professionnels mardi et vendredi de 8h à 10h sur Saint-Sauveur

CARNET



Mariage

- Michel CHARBONNIER-MOUNIER et Joëlle BURRIAND-CHAMPIN 28/01/2023



Naissance

- COUDERC CARRA Hailey née le 23/09/2022
- COTTÉ Sasha née le 06/10/2022
- DALONNEAU Luna née le 13/11/2022
- DETROYAT Arnaud 03/02/2023
- BOINON Elowan 07/02/2023



Décès

- BENDI Lazare 29/09/2022
- MOULIN Pierre 01/10/2022
- JARLAUD Abel 12/10/2022
- BIANCHIN Antonio 07/11/2022
- GONON Jean-Louis 15/01/2023
- GERMAIN Marie née FAYARD 16/01/2023
- BARROSO Maria née PEREIRA GONCALVES 17/01/2023
- SELIER Xavier 21/02/2023
- MIALHE Richard 22/02/2023
- CORNET Michelle née CHEMIN 28/02/2023
- DAÏDJ Rachid 21/03/2023



Journal communal

Mairie de Saint Vérand
412 Le village
38160 SAINT VERAND
04 76 38 11 05
mairie@saint-verand-38.fr

Responsable de la publication
Dominique UNI, Maire

Impression

Edité par Press Vercors sur papier recyclé.

Dépôt légal à l'impression.

RETROUVEZ - NOUS

www.saint-verand.fr

Commune de Saint Vérand